

## Aéroport de Neuville - Les opposants montrent finalement leurs vraies motivations

Neuville – Le 23 février 2012

Les opposants à l'Aéroport de Neuville poursuivent ouvertement leur lutte sur le plan politique et sur ce qu'ils dénoncent comme l'empiètement des juridictions fédérales sur celles du Québec. Ils ont d'ailleurs délaissé progressivement la thématique de la nuisance sonore qui s'est révélée inexistante depuis la mise en exploitation, il y a deux mois, de l'aérodrome qui est situé en marge de l'autoroute 40 dans la municipalité de Neuville.

Dans une action étroitement concertée avec le Parti Québécois, les opposants ont poursuivi leurs attaques politiques à l'Assemblée nationale du Québec. Lors de la période des questions d'hier, trois députés du Parti Québécois se sont faits les porte-parole des opposants pour attaquer tour à tour trois ministres du gouvernement québécois au sujet de la juridiction exclusive du gouvernement canadien sur les aéroports.

Le député Bernard Drainville a sans doute bien résumé le point de vue des opposants et du Parti Québécois en disant d'entrée de jeu que : « Un jour, le Québec sera un pays et il pourra décider sans ingérence extérieure d'aménager son territoire comme il le souhaite. Mais en attendant, on est pris dans le Canada ! » Les interventions des députés Agrès Maltais et André Simard ont été faites exactement dans le même sens.

Dans un communiqué émis en même temps en soutien aux opposants, le parti Québécois écrit que ce dossier constitue « une preuve de plus du mépris du gouvernement Harper envers les Québécois » et conclut aussi que : « Dans un Québec souverain, nous pourrions assurer la pérennité de notre territoire... ».

Quant aux opposants, ils contribuent à cette attaque concertée en véhiculant largement les interventions péquistes et en écrivant sur leur propre site d'opposition que : « Cela montre aussi combien le Québec n'a plus le pouvoir sur l'aménagement de son territoire, à genoux qu'il est devant un Canada qui devient de plus en plus anti-démocratique ». Les opposants poursuivent aussi leurs attaques contre le ministre Denis Lebel, titulaire de Transports Canada, et concluent en disant que : « M. Drainville a bien raison, si le Québec était un pays, nous n'aurions pas ces problèmes. »

Les exploitants de l'Aéroport de Neuville n'entendent évidemment pas participer à de tels débats politiques autour des juridictions inscrites dans la Constitution canadienne ou d'une éventuelle indépendance du Québec. Ils déplorent cependant le fait que les meneurs de l'opposition à l'aéroport de Neuville utilisent cette lutte comme un moyen de poursuivre leurs agendas politiques personnels et n'hésitent pas à manipuler leurs concitoyens pour les inclure dans cette démarche qui va bien au-delà des intérêts de la population neuvilloise.

Rappelons que la construction de l'aéroport a débuté à l'automne 2011, à la suite d'une entente conclue entre les exploitants et la municipalité de Neuville. Le protocole signé à cette occasion encadre étroitement les activités de l'aéroport afin de limiter toute nuisance éventuelle sur le territoire de la municipalité. L'aérodrome qui est maintenant en exploitation, a aussi été réalisé dans le plus strict respect du cadre légal et réglementaire qui s'applique actuellement à de telles installations partout au Canada.

(voir : <http://www.ville.neuville.qc.ca/a-propos/protocole-dentente-aerodrome/>).

(30)

### **Pour information :**

Martin Mercier, président, Neuville Aéro  
418 571-0624